

Vendredi 12 février 2016

Inauguration de la résidence habitat jeunes Gisèle de Failly

A Mérignac, 38,4 % des jeunes de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents (27% sur la métropole et 43 % en France). Les jeunes sont les premiers touchés par la crise du logement. La résidence habitat jeunes Gisèle de Failly est une solution performante et innovante en matière de logement.

Cette nouvelle résidence située dans le quartier de la Glacière abrite 57 logements meublés pour 78 places, du studio au T2 et propose également des équipements collectifs (une cuisine pédagogique, une épicerie partagée d'ici fin mars avec le soutien de la Banque alimentaire). Ces logements s'adressent aux jeunes entre 16 et 30 ans salariés, apprentis, étudiants boursiers, en recherche d'emploi, seuls ou en couple.

C'est le cabinet d'architecture « l'Atelier Provisoire » qui a conçu le bâtiment, Aquitanis en a piloté la réalisation. L'association Technowest Logement Jeunes, qui accompagne les jeunes dans la recherche de logements, assure la gestion de la résidence Gisèle de Failly. La résidence est située en plein cœur du PAE de la Glacière, à proximité des équipements de quartier, des commerces et des transports en commun.

Comme sur l'ensemble de la Métropole, il y a un réel besoin de logements à Mérignac. Chaque année 1400 demandes de logements sociaux ne peuvent être satisfaites à Mérignac. Un rapport de la Fondation Abbé Pierre de décembre dernier rappelle que les jeunes sont les premiers touchés par la crise du logement : 4,5 millions de majeurs vivent chez leurs parents ou grands-parents. Parmi eux, 1.3 million ont plus 25 ans, et 1.5 million ont un emploi rémunéré, dont la moitié en CDI à temps complet.

A Mérignac, cette surreprésentation des 20-24 ans vivant chez leurs parents est confirmée (chiffres 2014) : 32% de cette tranche d'âge vit seule, quand 38,4 % vit chez ses parents (contre 27% sur la métropole et 43 % en France). Pour rappel, les contrats précaires concernent 48% des jeunes actifs mérignacais de 15-24 ans, comme la moyenne nationale. Face à cette cohabitation, souvent subie et qui est un frein à l'autonomie des jeunes, la Ville encourage le développement de réponses adaptées à l'image de cette nouvelle Résidence Habitat jeunes à Mérignac.

Ainsi, cette résidence vient compléter l'offre de logements dédiés aux jeunes sur la Ville. Mérignac compte notamment la résidence Jean Ferrat (20 logements pour 26 places) livrée en février 2014 (gestion Technowest Logement Jeunes), la résidence étudiante du Château de Tenet, la résidence Hippocrate

Gisèle de Failly (20 juillet 1905 - 4 mars 1989) est une pédagogue française, fondatrice des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA), mouvement d'éducation nouvelle et association d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique.

FINANCEMENT

Montant de l'opération : 3,3 M€

Financée par : un prêt PLAI (Caisse des Dépôts et Consignations) et des prêts 1% (Aliance Territoires, Cilgere, Astria), des subventions (Etat, Région Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes, Conseil Départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole, Ville de Mérignac) et des fonds propres Aquitanis.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des Relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com